



2017

Conditions générales de PATDEF-webdesign

Patrice Défago

PATDEF-webdesign

06/03/2017

Conditions générales

Version du 21 décembre 2016

Généralités :

PATDEF-webdesign, Défago Patrice, une société individuelle domicilié à l'Avenue du Simplon 14A, 1870 Monthey, est nommée « le concepteur », fournit des solutions au « client », dont :

- La création, le développement, la programmation et/ou la maintenance d'un site internet conformément aux normes du W3C <http://www.w3.org/> et des bonnes pratiques du Web en vigueur.
- Des conseils en marketing web, un service de dépannage, de la gestion de réseaux sociaux ou toute autre chose en rapport avec ses compétences.

Toutes ces solutions sont nommées « produits » dans ces conditions générales

Ces conditions générales font parties intégrantes de l'offre et/ou du contrat de maintenance.

Termes et conditions :

Article 1 : Champs d'application

1. Le concepteur effectue les services énumérés dans l'offre et/ou du contrat de maintenance, en accord avec ces CG.
2. Ces CG sont valables dès l'acceptation et/ou la durée, de l'offre (mandat) et/ou du contrat de maintenance, ainsi que pendant la durée de la garantie (30 jours).



Article 2 : Offre

1. L'offre se base sur le cahier des charges du client.
2. Le concepteur se réfère, dans la mesure du possible, à ce cahier des charges.
3. Ce cahier des charges doit être discuté et accepté par les deux parties. Le concepteur et le client se mettront d'accord sur ce qui est possible ou non de réaliser.
4. Si le client ne veut pas se charger du dit cahier, le concepteur peut le créer lui-même. Ce service sera bien entendu facturé au tarif horaire défini dans l'offre. Dans tous les cas, les deux parties doivent s'entendre quant à ces termes.

Article 3 : Paiement

1. Le concepteur ne commencera son travail qu'après le premier versement effectué.
2. Le 70% du devis doit être versé dans les 10 jours qui suivent la date de la signature.
3. Le 30%, pour le transfert du site sur l'hébergement du client.
4. La facture mensuelle du contrat de maintenance est payable le 1^{er} de chaque mois.
5. Le non-respect des chiffres 1, 2, 3, 4 entraînerait la suspension de la conception.
6. En cas de retard de paiement, un intérêt de 6% de la facture globale sera demandé, et ce, chaque mois.
7. Le concepteur est levé de toutes obligations, en attendant le règlement du litige.



Conditions générales

8. Des poursuites judiciaires pourront être engagées et mener, à termes, à la résiliation du contrat.
9. Les services effectués avant, pendant les poursuites judiciaires et y compris à la date de résiliation, restent dûs.
10. En cas de résiliation du contrat dû au retard de paiement, le client devra payer un dédit proportionnel aux services effectués et au temps passé à la conception.

Article 4 : Hébergement et nom de domaine

1. Le client est seul responsable du paiement des factures dûes pour l'hébergement et le nom de domaine.
2. Le concepteur ne peut être tenu pour responsable de la disparition du site en cas de non paiement de ces factures.
3. Le concepteur ne peut être tenu pour responsable des problèmes liés à l'hébergeur (lenteur de bande passante, saturation, piratage, virus, mises à jour de logiciel, etc...).
4. Le concepteur ne peut être tenu pour responsable des problèmes liés à de quelconques manipulations du client chez l'hébergeur.
5. En achetant un nom de domaine, le client s'engage à éviter tout conflit avec une marque ou de tout autre droit de propriété intellectuelle.
6. Le client donne les accès à l'hébergement du site et du nom de domaine, pendant la durée du contrat, afin que le concepteur puisse réaliser son travail.

Conditions générales

Article 6 : Conception

1. Les services basés sur l'offre, seront effectués selon un calendrier à déterminer.
2. Le contenu (texte, images, vidéos, audio, fichiers divers, etc...) est fourni par le client, dans un délai fixé par le calendrier et dans un format adéquat.
3. Si le concepteur doit les créer, le service sera facturé au tarif horaire stipulé dans l'offre.
4. Un canal de distribution de fichiers et d'information sera mis en place

Article 6 : Modifications

1. Toutes modifications ou fonctions supplémentaires, avant, pendant et après la livraison du produit fini, devront faire l'objet d'une nouvelle offre.

Article 7 : Droits d'auteur et d'utilisation

1. Le client déclare et garantit qu'il est le propriétaire légal du matériel utilisé ou fourni au concepteur, et ne viole en aucun cas les droits d'auteurs de parties tierces.
2. Le client est seul responsable en cas de réclamation de parties tierces au sujet de contenus utilisés illégalement.
3. Le concepteur reste propriétaire des fichiers de développement du produit et des sources créés pour la conception du site et ce, même après la livraison du produit fini.

Conditions générales

4. Le client devient propriétaire du produit après le paiement final de la facture.

Article 8 : Confidentialités

1. Toutes les conversations, mails, fichiers, contrats, offre, SMS, messages, contenus du site, etc..., échangés entre les parties sont confidentielles et non transmissibles sans l'accord des deux parties.

Article 9 : Droits de publicité

1. Sauf avis contraire du client, motivé par écrit, le concepteur se réserve le droit d'apposer une mention sur le produit, se rapportant à sa société.
2. De même, le concepteur pourra indiquer le produit dans ces références, en vue d'autres mandats.

Article 10 : Maintenance

1. La maintenance fait l'objet d'un contrat séparé, renouvelé d'année en année.
2. Le prix et les services sont à préciser dans ce contrat.

Article 11 : Réclamations

1. En aucun cas, le concepteur n'est tenu à un résultat d'impact publicitaire et/ou de revenu pour le client.

Conditions générales

2. Toutes les réclamations devront être motivées, par écrit, dans les huit jours qui suivent réception de la facture.
3. Passé ce délai, le contrat est considéré comme accepté.
4. Des problèmes évoqués sur le travail du concepteur, n'autorise pas le client à suspendre le paiement de la facture.

Article 12 : Garantie de fonctionnement

1. Le concepteur garantit le bon fonctionnement du produit pendant 30 jours à dater de la livraison du produit fini.
2. Le concepteur s'engage à régler tous vices de fonctionnement dû à un défaut de conception de ses solutions, pendant la garantie.
3. Le client devra justifier son droit à la garantie par écrit.
4. Seuls les éléments mentionnés dans l'offre font partis de la garantie.
5. Le concepteur ne peut garantir le bon fonctionnement sur tous types d'appareils ou navigateurs (trop nombreux).
6. Passé le délai de 30 jours, toutes les modifications demandées devront faire l'objet d'un nouveau contrat.

Article 13 : Cas de force majeure

1. En cas de force majeure, défini par la jurisprudence Suisse, de l'un ou l'autre des parties, l'obligation d'exécution du présent contrat est suspendue.
2. Si le délai excède 45 jours, le présent contrat pourra être résilié sans qu'aucune indemnité ne soit versée par l'un ou l'autre des parties.

Conditions générales

3. Les services effectués, avant et pendant le cas de force majeure, restent dûs.

Article 14 : Résiliation

1. Les parties peuvent résilier le contrat pour juste motif, pour la fin d'un mois, avant sa date d'expiration
2. Les services effectués avant/pendant la résiliation du contrat restent dûs.

Article 16 : Dispositions finales

1. Le concepteur se réserve le droit de faire évoluer les CG, ainsi que d'adapter ses tarifs.
2. Ces modifications doivent faire l'objet d'un avis écrit et d'un délai, afin de permettre au client de prendre connaissance de ces modifications.
3. En cas de refus, le droit de résiliation de l'article 14 est applicable.
4. Les présentes conditions générales sont régies par le droit Suisse. Tout conflit pourra être porté devant le tribunal de Monthey.

Lues et approuvées

PATDEF-webdesign

Date : 06 mars 2017

Lieu : Monthey

Signature : 

Strength and Conditioning Center Sàrl

Date :

Lieu :

Signature :

